

COMPTE RENDU SOMMAIRE - CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 JUIN 2020

L'An Deux Mille Vingt, le jeudi onze juin à 20^h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle Yves Montand à Espace Évasion Bernard Douard en raison de la crise sanitaire et afin de respecter les gestes barrières, sous la présidence de Monsieur Laurent PRIZÉ, Maire. Cette séance a eu lieu avec un public limité à 10 personnes.

Secrétaire de séance : Jean-Yves QUÉLENNEC.

Présents : PRIZÉ Laurent, MAURUGEON David, TAVERNIER Véronique, LHERMITTE Hervé, HUGUENIN Florence, QUÉLENNEC Jean-Yves, HUBERT Muriel, GUILLOU Stéphane, LOMMERT Isabelle, GENDROT Rémy, MARQUET Jérôme, LE DÉVÉHAT Nathalie, BERTHELÉ Anne, GUITTON Bertrand, de la MOTTE ROUGE Aurélie, MARCHERON Bertrand, ROBERT Sylvain, GUIENO Léonce, MEZIANI Nadia, MOIZAN Sébastien, DESMOTS Anne-Sophie, ROBIN Cannelle.

Excusée : COËTMEUR Delphine (pouv. à BERTHELÉ Anne).

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23).

Ont été élus après un vote à bulletin secret et à la proportionnelle, les membres ci-dessous pour la durée du mandat la commission communale permanente d'appel d'offres :

Titulaires

Sébastien MOIZAN
Nathalie LE DÉVÉHAT
Stéphane GUILLOU

Suppléants

Muriel HUBERT
Jean-Yves QUÉLENNEC
Aurélie de la MOTTE ROUGE

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) - DÉTERMINATION DU NOMBRE DE MEMBRES

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23).

Le Conseil Municipal décide de fixer à **5** le nombre des membres élus du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS, étant entendu qu'une moitié est désignée par le Conseil Municipal et l'autre moitié par le Maire.

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CCAS - ÉLECTION DES MEMBRES

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23).

Ont été élus après un vote à bulletin secret et à la proportionnelle, les 5 conseillers municipaux ci-dessous qui siégeront comme membres élus au Conseil d'Administration du C.C.A.S., jusqu'à la fin du mandat :

Florence HUGUENIN
Anne BERTHELÉ
Isabelle LOMMERT
David MAURUGEON
Anne-Sophie DESMOTS

COMMISSIONS COMMUNALES - DÉSIGNATION DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il donne délégation de fonctions à des conseillers municipaux, et ce dans les secteurs suivants :

- Nathalie LE DÉVÉHAT : Mobilité – Espaces verts – Biodiversité
- Bertrand MARCHERON : Urbanisme – Ville innovante
- Delphine COËTMEUR : Jeunesse
- Stéphane GUILLOU : Développement économique – Entreprises et commerces

- Isabelle LOMMERT : Action Sociale – Solidarité intergénérationnelle
- Jérôme MARQUET : Finances
- Aurélie de la MOTTE ROUGE : Information – Communication
- Rémy GENDROT : Sports – Vie associative culturelle et sportive

MODALITÉS DES ÉLECTIONS POUR LA CRÉATION ET LA COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23).

Le Conseil Municipal décide de ne pas procéder au vote par scrutin secret pour la création et la composition des commissions communales et retient le vote à main levée comme le prévoit l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CRÉATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23).

En application de l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, des commissions municipales peuvent être constituées en vue d'étudier les questions soumises au Conseil Municipal, soit par l'administration, soit à l'initiative de ses membres.

Le Maire est Président de droit de chaque commission constituée et les commissions municipales sont animées par les adjoints en charge du secteur et leurs conseillers délégués le cas échéant.

Le Conseil Municipal décide de créer les commissions suivantes :

- Finances
- Enfance - Jeunesse
- Restaurant municipal
- Affaires scolaires
- Urbanisme - Patrimoine local
- Mobilité
- Espaces verts - Biodiversité
- Information - Communication
- Sports - Vie associative culturelle et sportive
- Vie culturelle - Animations
- Médiathèque
- Développement économique - Entreprises et commerces

Le Conseil Municipal arrête la composition des commissions communales comme suit :

- **Finances**

Jérôme MARQUET (*conseiller délégué*)
David MAURUGEON
Véronique TAVERNIER
Hervé LHERMITTE
Florence HUGUENIN
Jean-Yves QUÉLENNEC
Muriel HUBERT
Stéphane GUILLOU
Nathalie LE DÉVÉHAT
Sylvain ROBERT

- **Enfance - Jeunesse**

Muriel HUBERT (*adjointe déléguée*)
Delphine COËTMEUR (*conseillère déléguée*)
Anne BERTHELÉ
Aurélie de la MOTTE ROUGE
Léonce GUIENO
Anne-Sophie DESMOTS

- **Restaurant municipal**

Muriel HUBERT (*adjointe déléguée*)
Delphine COËTMEUR (*conseillère déléguée*)

- **Affaires scolaires**

Muriel HUBERT (*adjointe déléguée*)
Delphine COËTMEUR (*conseillère déléguée*)

- **Urbanisme - Patrimoine local**

David MAURUGEON (*adjoint délégué*)
Bertrand MARCHERON (*conseiller délégué*)
Véronique TAVERNIER
Florence HUGUENIN
Stéphane GUILLOU
Isabelle LOMMERT
Bertrand GUITTON
Sylvain ROBERT
Sébastien MOIZAN

- **Mobilité**

Nathalie LE DÉVÉHAT (*conseillère déléguée*)
Jérôme MARQUET (*référent développement durable*)
David MAURUGEON
Hervé LHERMITTE
Muriel HUBERT
Stéphane GUILLOU
Bertrand MARCHERON
Nadia MEZIANI

- **Espaces verts - Biodiversité**

Nathalie LE DÉVÉHAT (*conseillère déléguée*)
Jérôme MARQUET (*référent développement durable*)
Muriel HUBERT
Bertrand MARCHERON
Nadia MEZIANI
Anne-Sophie DESMOTS

- **Information - Communication**

Aurélie de la MOTTE ROUGE (*conseillère déléguée*)
Véronique TAVERNIER
Bertrand GUITTON
Cannelle ROBIN

- **Sports - Vie associative culturelle et sportive**

Véronique TAVERNIER (*adjointe déléguée*)
Rémy GENDROT (*conseiller délégué*)
David MAURUGEON
Anne BERTHELÉ
Bertrand MARCHERON
Léonce GUIENO
Cannelle ROBIN

- **Vie culturelle - Animations**

Jean-Yves QUÉLENNEC (*adjoint délégué*)
Véronique TAVERNIER
Florence HUGUENIN
Anne BERTHELÉ
Aurélie de la MOTTE ROUGE
Cannelle ROBIN

- **Médiathèque**

Véronique TAVERNIER
Jean-Yves QUÉLENNEC
Muriel HUBERT

- **Développement économique - Entreprises et commerces**

Hervé LHERMITTE (*adjoint délégué*)
Stéphane GUILLOU (*conseiller délégué*)
David MAURUGEON
Florence HUGUENIN
Isabelle LOMMERT

ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS ET REPRÉSENTANTS AUPRÈS DE SYNDICATS, ASSOCIATIONS ET ORGANISMES

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23).

Le Conseil Municipal décide de ne pas procéder au vote par scrutin secret pour les élections des délégués et représentants auprès de syndicats, associations et organismes et retient le vote à main levée comme le prévoit l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL SYNDICAL DU SYRENOR

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23).

Sont élus délégués titulaires et délégués suppléants de la commune de MONTGERMONT au Comité Syndical du Syrenor, pour la durée du mandat :

Délégués titulaires :

Hervé LHERMITTE
Aurélie de la MOTTE ROUGE
Muriel HUBERT

Délégués suppléants :

Anne BERTHELÉ
Véronique TAVERNIER
Bertrand MARCHERON

ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AUX CONSEILS DES ÉCOLES

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23).

Est élue représentante du Conseil Municipal aux Conseils des écoles Gérard Philipe, pour la durée du mandat :

Muriel HUBERT

ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE D'ILLE-ET-VILAINE (SDE 35)

Point retiré de l'ordre du jour.

Depuis 2015, la compétence "Électricité" a été transférée à Rennes Métropole. A ce titre, la Métropole est devenue membre du SDE 35 pour le compte de son territoire. C'est donc Rennes Métropole qui désignera les 13 délégué·e·s titulaires et 13 suppléant·e·s qui siégeront au Comité syndical du SDE35.

ÉLECTION DU REPRÉSENTANT A TERRITOIRES PUBLICS

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23).

Est élu représentant de la commune aux assemblées générales et à l'assemblée spéciale de la SPLA Territoires Publics, pour la durée du mandat :

David MAURUGEON

ÉLECTION DU REPRÉSENTANT A L'ASSOCIATION "AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL DE MONTGERMONT"

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23).

Est élu représentant à l'Association "Amicale du Personnel Communal", pour la durée du mandat :

Jean-Yves QUÉLENNEC

DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (art. L. 2122-22 ET L. 2122-23 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES)

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23).

Le Conseil Municipal décide de se décharger de certaines tâches de gestion en déléguant au Maire les attributions mentionnées aux articles L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, aux alinéas 1, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 15, 16, 21, 24. Cette délégation peut être retirée ou étendue par le Conseil Municipal et le Maire doit rendre compte de ces attributions à l'Assemblée.

INDEMNITÉ DE FONCTION DU MAIRE

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23).

L'article 5 de la loi n° 201-1500 du 08 novembre 2016 permet au Maire, dans toutes les communes sans condition de seuil, de percevoir de plein droit l'intégralité de l'indemnité de fonction prévue, ou demander à ne pas bénéficier du montant maximum.

Le Conseil Municipal prend acte de la volonté de Monsieur le Maire de percevoir son indemnité de fonction de Maire à un taux inférieur qui sera de 46,4 %.

INDEMNITÉS DE FONCTION DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23).

Conformément au barème fixé par les articles L. 2123-23, L. 2123-24 et L. 2123-24-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoint et de conseiller municipal délégué, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux :

- 6 adjoints : 15,50 % :
- 1 conseillère municipale déléguée : 15 % ;
- 1 conseillère municipale déléguée : 4 % ;
- 6 conseillers municipaux délégués : 2 %.

Ces indemnités seront effectives à la date de l'installation du Conseil Municipal, soit le 28 mai 2020.

TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES 2021

Sont désignés par tirage au sort sur la liste électorale, 9 Montgermontais qui figureront sur la liste préparatoire des jurés d'assises 2021 pour l'Ille et Vilaine :

Brianne GERNIGON, Joseph DAOUPHARS, Bernard GAUDUCHON, Christine COLAS ép. TAHIER, Catherine LACOSTE, Laurence DRAGON, Nicole CATRICE ép. LAURENT, Evelyne BOURIEL, Marie GUIBERT ép. DUVAL.

INFORMATIONS

Dates des prochains conseils municipaux :

- Mercredi 08 juillet 2020
 - Jeudi 10 septembre 2020
-

AFFICHE LE :

RETIRE LE :

MONTGERMONT, le 17 juin 2020

**Le Maire,
Laurent PRIZÉ**

